

<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b>		<b>CODE ARES</b>	1354
		<b>Date dépôt</b>	01/10/2018
		<b>Date validation</b>	18/12/2018
<b>MASTER EN ART ET CRÉATIONS SONORES</b>			
FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	7
SECTEUR	4. ART	DOMAINE D'ÉTUDES	22. Arts plastiques, visuels et de l'espace 23. Musique
TYPE	LONG	CYCLE	DEUXIÈME
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	120

### **A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT**

L'enseignement artistique dispensé dans l'enseignement supérieur se doit d'être un lieu multidisciplinaire de recherche et de création dans lesquels les arts et leur enseignement s'inventent de manière indissociable. Les arts qui s'y développent sont non seulement envisagés comme productions sociales mais également comme agents sociaux qui participent à la connaissance, à l'évolution et à la transformation de la société. En prise sur les leçons des arts passés et contemporains, sur la pensée et les sciences, l'enseignement de l'art est prospectif, il stimule l'ouverture au futur, à l'inédit.

L'enseignement artistique dispensé dans l'enseignement supérieur participe à l'élaboration d'une pensée des arts et à la constitution critique d'un ensemble des connaissances de pratiques et d'attitudes qui définissent les disciplines artistiques et les possibilités de leurs rencontres.

La recherche artistique exige des étudiants la mise en œuvre critique des savoirs acquis et en cours d'acquisition, relatifs à une pensée des arts, à une pratique, à une histoire et à une situation culturelle et sociale.

L'enseignement des arts place l'étudiant en situation de développer une autonomie créatrice et d'élaborer la singularité d'une démarche sans négliger sa responsabilité sociale. Il assure au niveau académique le plus élevé l'acquisition de méthodologie et d'aptitudes dans le champ du savoir. Il transmet les connaissances théoriques, techniques et la formation pratique indispensables à la synthèse artistique et à la reconnaissance de la compétence.

L'enseignement des arts renforce la dimension internationale des pratiques et des recherches par la mise en place d'initiatives et de programmes en collaboration avec les institutions d'autres pays en favorisant la mobilité et l'échange d'enseignants et d'étudiants à tous les niveaux des structures.

L'enseignement des arts prépare l'étudiant, par une étude concertée des fonctions dévolues à l'art et à l'artiste, à son rôle de citoyen qui intervient activement en tant qu'artiste dans la société. Il prépare en outre à l'enseignement des disciplines artistiques, à l'action culturelle, à l'activité professionnelle et à l'exercice des techniques de la création artistique.

L'enseignement des arts associe des professionnels praticiens et des chercheurs à la formation artistique et favorise l'implication active des enseignants dans la pratique de leurs disciplines.

*(Source : Article 3 du décret du 17 mai 1999 relatif à l'enseignement supérieur artistique)*

## **B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION**

### **Préambule**

Le master en art et créations sonores est un programme de deuxième cycle spécifique (il n'est pas précédé par un premier cycle de même cursus).

Ce programme est à la croisée de deux domaines, celui de la musique et celui des arts plastiques, visuels et de l'espace.

Il s'agit d'un programme de 120 crédits proposé sur deux années.

Le master vise tout au plus la formation de 24 étudiants par cycle.

### **Objectifs généraux de la formation**

Le master est un lieu multidisciplinaire de recherche et de création qui prend le son comme objet de la pratique artistique.

L'objectif de ce master est d'ouvrir et de développer la pratique, l'expérimentation et la réflexion des problématiques des arts et des créations sonores en s'appuyant sur des savoirs et des compétences à la croisée de deux domaines, celui de la musique et celui des arts plastiques visuels et de l'espace. Tout en encourageant l'approfondissement et l'élargissement des problématiques plastiques et sonores, le master développe les contextes discursifs et les contextes réceptifs de l'art et des créations sonores.

Le master vise à l'apprentissage de la production et de la création de projets sonores, en engageant les problématiques de temporalité, de spatialité et d'écoute ; problématiques de production et de réception, méthodologies et processus de documentation et de réception des œuvres sonores et artistiques à la fois dans les aspects théorique, pratique et expérimental.

Les étudiants seront amenés à produire des projets de haut niveau en développant tant la compréhension pratique qu'un positionnement critique de leur production.

Leur formation les conduira à explorer le champ de la pratique contemporaine des arts sonores, à contextualiser et à situer leurs propres pratiques ainsi qu'à réfléchir, théoriser et pratiquer des questions relatives à la perception, l'exposition et la curation de l'art et des créations sonores.

Le développement, l'approfondissement des pratiques et l'élargissement des frontières plastique et théorique du champ des arts sonores s'appuieront sur le renforcement de liens entre les trois établissements partenaires, sur la collaboration avec des étudiants d'autres disciplines et sur l'engagement de projets inter ou transdisciplinaires. Le programme prévoit également la réalisation de projets à l'échelle 1/1 et à leur mise à l'épreuve auprès de professionnels.

Ces objectifs visent à implémenter de manière cohérente et architecturée le référentiel de compétences du master en art et création sonores.

Les objectifs généraux sont ensuite déclinés en six objectifs spécifiques qui en assurent une définition plus précise et plus détaillée et auxquels répondent des unités d'enseignement.

Chaque unité d'enseignement (UE) du profil d'enseignement fait référence à des objectifs spécifiques (1 même UE peut répondre à plusieurs objectifs) – voir document « MACS – objectifs spécifiques ». En regard de chaque UE du profil d'enseignement sont repris les acquis d'apprentissage activés dans l'UE. Ceux-ci sont également repris dans les fiches d'UE : un même acquis d'apprentissage peut être sollicité plusieurs fois.

### **Enjeux sociétaux**

La création d'un master en art et créations sonores est très certainement celle d'un espace pratique et réflexif ; un espace sensible et critique qui permet de promouvoir la prise de conscience de l'importance du son.

Cette question n'est pas nouvelle mais son acuité et son importance se précisent dans la sphère publique. La prise de conscience de l'importance de l'environnement sonore, de la manière dont les humains, mais aussi d'autres organismes vivants, y sont sensibles, de la manière dont les environnements sonores modifient la relation aux autres et au monde est plus que jamais d'actualité.

L'importance de cette question a été soulignée par l'UNESCO et le développement de bonnes pratiques à l'égard du son a été préconisé.

La question du son a des répercussions importantes dans les cadres environnemental, sociétal, médical, économique,... et plus spécifiquement, en ce qui concerne le master, dans le monde culturel.

Un deuxième principe est que le développement des arts et des sciences peut aller de pair ; que les champs plastiques et économiques peuvent se croiser peut être ajouté à ce qui précède. Donc, accorder de l'importance aux problématiques liées au son, aux arts et à la création sonore dans le champ de l'éducation permet de situer une série de problématiques de réception et de production et d'agir à la promotion de la transversalité de ces questions.

Cela permet d'innover non seulement le champ des pratiques artistiques mais aussi de contribuer à porter une attention sensible, informée, créatrice et réflexive au son, élément qui informe le vivant.

Si l'importance du son dans le monde actuel est désormais actée, s'il est entendu que l'élément sonore contribue à notre équilibre, reflète et façonne nos comportements tant individuels que collectifs, se saisir de cette question du son dans l'espace de l'éducation, et particulièrement dans le domaine des arts, permettra une compréhension accrue des espaces sonores, l'amélioration de la visibilité de cette question et la contribution à l'interdisciplinarité de la question du son.

*Voir notamment Liège conférence mondiale des humanités (6 au 12 août 2017) et décision 201 EX/32 du conseil exécutif de l'UNESCO.*

### **Profil type des diplômés**

L'objectif des trois écoles supérieures des arts qui coorganisent et codiplômement le master est de préparer les étudiants aux métiers de la création du son et de permettre à chacun d'eux de s'affirmer comme artiste, auteur, créateur dans un espace où les arts sonores sont en pleine expansion et diversification. Les mondes professionnels convoquant les artistes ou les diplômés des écoles d'art sont nombreux et en constante évolution, mais avec un statut d'artiste fragile, et précaire.

Les écoles d'art ne visent pas à la formation d'un profil type.

La contribution à l'insertion professionnelle est assurée d'abord par l'articulation entre le domaine de la musique et des arts plastiques visuels et de l'espace, par l'architecture du programme de master qui est composé à la fois de cours artistiques, techniques et théoriques engageant des questions pointues de recherche et une pratique artistique de haut niveau et aussi par la rencontre régulière de professionnels des mondes des arts sonores et des mondes de l'art en général au travers de stages obligatoires et d'un d'enseignement dédié à la pratique professionnelle.

La formation couvre également des domaines variés de connaissances scientifiques, méthodologiques et culturelles qui ouvrent aux champs de la curation, de la programmation, de la recherche, de l'enseignement, de l'édition, de la performance, de la création radiophonique,...

### **Utilité sociale de la formation**

La formation adresse directement ou indirectement des enjeux sociétaux de haute importance liés au son dans un champ élargi (le son est parfois devenu un matériau architectural). Ceci simplement pour signifier que la présence tangible du son et les manifestations acoustiques, sonores, qui seront mises à l'épreuve dans le cadre du master mettront en question l'espace à dominante visuelle et impliqueront une interrogation sur la perception et sa réception.

La formation permettra de penser et de faire évoluer la pratique des archives sonores, des paysages sonores, des cartographies des sons et des bruits, des atmosphères soniques,... Les projets créés dans le cadre du master interrogeront les espaces sonores dans leur dimension publique, engageront des questions relatives aux contextes urbains et permettront de contribuer à l'avancée des questions de la sensibilité sociale aux phénomènes audibles.

Toute une série de problématiques nouvelles sont à affiner entre la création sonore, les espaces urbains et le vivre ensemble, entre acoustique, architecture et espaces publics. Cet engagement des artistes dans le champ social notamment par des pratiques participatives et collaboratives, peut, peut-être, permettre de réfléchir à des questions de contrôle, de régulation ou de législation.

Le master en art et créations sonores contribuera au développement de lieux pour l'ouïe, à préciser les lectures des phénomènes sonores en contribuant à la construction qualitative des questions liées au son.

Les questions participatives tendront vers l'écologie acoustique et feront évoluer ceci dans les champs pratiques, esthétiques et théoriques.

La formation aura pour effet d'augmenter les pistes d'explorations pour les artistes, les diffuseurs et le public et contribuera à la redéfinition de leurs rôles, et de leur champ d'implication même si ceci ne se fait qu'à une très petite échelle.

Ceci permettra enfin aux publics d'avoir une perspective plus large des questions relatives au son.

Ceci contribuera à ouvrir de nouveaux espaces de recherches et demandera un regard critique sur les généalogies des questions relatives aux pratiques artistiques sonores, sur la nature d'une œuvre d'art ou d'un œuvre musicale.

### **Rôle et responsabilité des diplômés**

Le rôle premier des diplômés est d'activer le champ artistique dans lequel ils ont été formés, d'œuvrer à la croisée des domaines de la musique et des arts plastiques, visuels et de l'espace de manière innovante expérimentale et engagée, de développer des espaces de réflexion et d'expérimentation, d'œuvrer à préciser les enjeux actuels et historiques de la création sonore, d'étendre le réseau de collaborations, et de produire des collaborations fertiles entre son et société, d'enrichir les réseaux nationaux et internationaux.

### **Contextes et lieux d'activités**

Les lieux d'activités de la formation sont répartis entre les trois écoles. Elles agissent comme espace de formation, comme laboratoire d'expérimentation et comme lieu de monstration et de diffusion des questions relatives aux arts sonores.

Les arts et la création sonores se situent entre et au-delà des champs spécifiques des arts plastiques et de la musique contemporaine, entre l'objet et la performance. Ses contextes de production, de recherche, de création sont évolutifs.

La pratique artistique sonore de par sa nature souvent *in situ*, immersive, plus immatérielle ou plus éphémère que d'autres formes artistiques, fait que les contextes et les lieux d'activités évoluent, se transforment ou se créent.

Les arts et la création sonores engagent souvent des lieux d'activités et de réception, d'exposition ou de diffusion variés et multiples, allant d'espaces traditionnels à des espaces plus inattendus et expérimentaux: des espaces dédiés à la création musicale contemporaine, à ceux dédiés aux arts plastiques visuels et de l'espace, en passant par des espaces privés ou des espaces urbains, des espaces de concerts aux espaces muséaux, des sites d'art contemporain ou des ZAD artistiques, sans oublier une série de festivals dédiés aux arts sonores, à la musique contemporaine, ainsi que des zones d'hybridation dans le champ artistique ou dans le champ social, ou des formes digitales, ou radiophoniques,...

Les questions se démultiplient et ne sont pas circonscrites car le champ artistique est par nature expérimental. Il intègre des lieux d'activités existants mais aussi invente les espaces qui permettront sa production ou sa réception.

### **Défis**

#### **Interroger les ancrages, les cloisonnements et permettre des migrations et des échanges fructueux**

Le défi du master en art et créations sonores est de poser dans le champ artistique les questions justes, pertinentes, et de bien tracer « la ligne pratique du son » sans refermer la question sur elle-même, sans la diluer mais en l'ouvrant de manière à agir à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux,...

À la fois, ancrer les pratiques plastiques et théoriques dans un contexte local et étendre à terme le réseau de collaborations nationales et internationales.

### **Convoquer la déstabilisation, assurer la pluralité et la multiplicité**

Le défi du master est d'ouvrir des zones d'expérimentation qui engagent des espaces nouveaux et des perspectives inexplorées. Ceci peut s'avérer déstabilisant.

Cette approche engage le master à briser ces résistances qui amènent les étudiants à privilégier des territoires qui semblent à première vue établis, au détriment de zones de formation plus hybrides ou moins déterminées.

### **Interroger les plafonds de verres**

Un défi ultérieur sera de mettre à l'œuvre le questionnement des plafonds de verres, dans le cadre de la formation et de son inscription sociale, sociétale, esthétique, politique, etc. Cela nous amènera à interroger les places de la technique, de la technologie au sein de notre société, pour éviter qu'elles n'agissent pas comme barrières sociales ou de genres.

Les généalogies historiques et les espaces contemporains de la création musicale dont les référents tendent à se constituer de manière systématique, sans que la question du genre ne soit adressée, s'en trouveront interpellés.

### **Instaurer des pratiques et des pensées collaboratives**

À cet égard, le challenge sera de mettre en œuvre dans le cadre du master des pratiques collaboratives et des espaces de solidarité et de collectivité artistiques. Celles-ci activeront une résistance nécessaire contre les tendances de certaines bulles de l'art contemporain se constituant sur des modèles consuméristes et amenant des rapports atomisés et individualisés à l'art.

## **C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION**

Le grade de master en **art et créations sonores** est conféré aux étudiants qui :

1. conduisent une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réalisent des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, sociopolitique,... ;
2. ont acquis des connaissances hautement spécialisées et des compétences en art et créations sonores faisant suite à celles qui relèvent du niveau de bachelier en arts plastiques, visuels et de l'espace ou en bachelier dans le domaine de la musique. Ces connaissances et ces compétences permettent de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création ;
3. mettent en œuvre, articulent et valorisent, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
4. mobilisent ces connaissances et ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
5. agissent à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux,... ;
6. assument une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique ;
7. présentent leurs productions, communiquent à leurs propos et prennent en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
8. développent et intègrent un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes culturels, sociaux et professionnels diversifiés et en mutation.